

du FESTIVAL EN OTHE

CABARET DE L'ESCALE (Migennes) – le CHAUDRON (Auxon)

L'Escale de Migennes (AGEM et l'Association Festival en Othe menant des activités similaires (diffusion, résidences, formation) autour de la musique en favorisant l'émergence et l'accompagnement d'artistes de nos régions ont décidé de collaborer à la mise en place du tremplin « musiques actuelle » du Festival en Othe.

Une nouvelle collaboration s'engage avec 2 associations troyennes : l'Ame du temple et Dixsonance. Les lauréats des tremplins Palme et Uppercut pouvant s'insérer dans ce dispositif.

1. Dépôt des candidatures :

Les artistes doivent :

- Déposer leur candidature du **samedi 14 janvier au Lundi 6 février 2017 minuit**, via le site internet du festival en Othe ou de l'Escale de Migennes
- Remplir le formulaire en ligne
- Déposer une vidéo représentative de leur travail scénique (important)
- Déposer 3 éléments sonores

Critères de participation :

1. Seuls les groupes musicaux qui peuvent justifier leur appartenance aux départements de l'Aube ou de l'Yonne sont autorisés à participer.
2. La sélection des groupes lors des phases finales (demi-finales, finale) se fait sur présentation d'un concert d'une durée maximum de 30 minutes.
3. Le set présenté lors des phases finales doit être principalement composé de d'œuvres originales. Tout groupe dont le set ne respecterait pas cette clause lors de son passage au concert de sélection sera automatiquement disqualifié.
4. Suivre les instructions en remplissant le formulaire. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.
5. **Le groupe s'engage à se rendre disponible :**
 - Vendredi 17 mars à l'Escale à Migennes pour les artistes de l'Aube
 - Vendredi 24 mars au Chaudron d'Auxon pour les artistes de l'Yonne
 - Samedi 22 avril au Chaudron d'Auxon pour la finale**Ainsi que les 7, 8 ou 9 juillet 2017 pour les manifestations à Aix en Othe**

2. Déroulé du tremplin en 4 étapes

① **Présélection sur Facebook :**

Après réception des candidatures, l'équipe du Festival sélectionne 5 groupes de chaque département dont la vidéo sera postée et soumise au vote des internautes durant 4 jours, **du Vendredi 17 au Lundi 20 Février 2017 à minuit**. Les 3 groupes ayant obtenu le plus de « J'aime » dans ce délai remporteront leurs places en demi-finale (dans leur département respectif).

Les candidats seront informés par mail de toutes les décisions.

② Demi-finales départementales :

Les 3 groupes sélectionnés dans chaque département concourront en demi-finales dans leur département respectif :

- **Vendredi 17 mars 2017 à l'Escale à Migennes (Yonne)**
- **Vendredi 24 mars 2017 au Chaudron » à Auxon (Aube)**

Les artistes demi-finalistes seront sélectionnés par un jury composé du public et d'un représentant des 2 associations organisatrices (Escale et Festival). Le décompte des voix s'effectuera en présence d'un membre de chaque groupe.

Les soirées sont gratuites.

Le demi-finaliste de l'Aube concourra à la demi-Finale du tremplin UPPERCUT organisé par l'Association DIXSONANCE, en vue de disputer la finale dans le cadre du Festival des « nuits de Champagne ». Ces demi-finales se dérouleront **le 29 avril à la Chapelle Argence.**

③ Finale en public :

Les groupes demi-finalistes des 2 départements se rencontreront en public devant un jury pour désigner le vainqueur du tremplin 2017. Les voix du public seront prépondérantes :

- **Samedi 22 Avril 2017 au Chaudron » à Auxon (Aube)**

Dans l'hypothèse d'une programmation invitant un artiste complémentaire, un prix d'entrée pourra être demandé. (Paf : 5€ par exemple)

3. Dotations :

Tous les participants sélectionnés bénéficieront d'une campagne de communication via les réseaux du Festival (internet, réseaux sociaux, affichage, événements, réseaux locaux culturels)

Le vainqueur :

- sera programmé pour un montant de 1000€ dans le cadre du festival à Aix en Othe (10) les **vendredi 7, samedi 8 ou dimanche 9 juillet à Aix en Othe**
- bénéficiera au cours de l'année, d'une formation par le Studio des Variétés de Paris au cours d'une session organisée au Chaudron à Auxon.

4. Logistique :

Administration :

La mise en place des appels et du suivi des candidatures, des relations avec les artistes, de l'étude des besoins techniques sera assurée par le Festival en Othe

Promotion :

L'Escale et le festival s'engagent à participer à la promotion de tremplin auprès des artistes et à la communication des soirées auprès du public.

Restauration :

Lors des concerts de sélection, les artistes se produisant gratuitement, L'Escale et le festival s'engagent à les accueillir et à les restaurer les jours de concert.

Déclaration Sacem :

à la charge des lieux de diffusion

Besoins techniques :

à la charge des lieux de diffusion (après validation des besoins techniques des artistes sélectionnés. Le back line est fourni par l'artiste)

5. Rappel du planning du déroulé général 2017 :

Ouverture du dépôt des candidatures	Samedi 14 janvier 2017
Clôture du dépôt des candidatures	Lundi 6 Février 2017
Sélection par les internautes de 3 candidats par département sur 5 pré-sélectionnés sur Facebook	Vendredi 17 février au Lundi 20 février
Demi-finale icaunaise à Migennes	Vendredi 17 Mars
Demi-finale auboise à Auxon	Vendredi 24 Mars
Finale à Auxon	Samedi 22 Avril
Demi-finale Uppercut à Troyes	Samedi 29 Avril
Programmation au Festival à Aix en Othe	7, 8 ou 9 juillet
Programmation à l'Escale de Migennes	Saison 2017/2018

6. Contact des partenaires :

Contacts :

L'Escale de Migennes - <http://cabaret-lescale.wix.com>

Place Eugène Laporte
89400 Migennes - 09 83 01 65 16
direction@cabaret-escale.fr



Le Chaudron du festival en Othe - www.festivalenothe.org

195 rue des Croisettes
10130 Auxon - 03 25 42 70 63 / 07 60 32 59 98
direction@festivalenothe.org



Studio des Variétés - <http://www.studiodesvarietes.org/>

20 Passage Thiérié
75011 Paris - 01 53 20 64 00
philippe.albaret@studiodesvarietes.org



Studio l'âme du temple

Yoan Angel
Tel : 06 69 13 87 50
amedutemple@gmail.com



7. Communication :

Sur les sites internet :

Lien d'inscription sur google : <https://goo.gl/forms/ZaAR2m580vYE685n1>

Téléchargement du règlement :

<https://drive.google.com/open?id=0B7YccOfhBLdKX2JHSTVCV0NmYXc>

Toutes les infos : www.festivalenothe.org et sur le site de l'Escale de Migennes